

Ostéopathe

RNCP31963 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	331
Formacode(s)	43443
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	18/12/2023

Certificateur(s)

INSTITUT D'OSTEOPATHIE DE RENNES · SIRET : 51273717200027

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'ostéopathe, dans une approche systémique, après diagnostic ostéopathique, effectue des mobilisations et des manipulations pour la prise en charge des dysfonctions ostéopathiques du corps humain. Ces manipulations et mobilisations ont pour but de prévenir ou de remédier aux dysfonctions en vue de maintenir ou d'améliorer l'état de santé des personnes, à l'exclusion des pathologies organiques qui nécessitent une intervention thérapeutique, médicale, chirurgicale, médicamenteuse ou par agent physique

Les activités sont:

- 1: Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique
- 2 : Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique
- 3 : Réaliser une intervention ostéopathique
- 4 : Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique
- 5 : Analyser sa pratique professionnelle et traiter des données scientifiques et professionnelle
- 6 : Gérer un cabinet

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire est capable d'effectuer:

L'accueil et information de la personne

L'utilisation d'un outil/logiciel informatique de gestion de la patientèle

Le recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention de l'ostéopathe

L'intervention ostéopathique

L'organisation des activités et gestion de l'information

L'analyse de sa pratique professionnelle

Le traitement de données scientifiques

La veille professionnelle et formation

La réalisation d'un suivi et retour réflexif sur sa pratique

La gestion de l'activité professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- En cabinet libéral, individuellement ou au sein d'une société (société civile professionnelle, société d'exercice libéral, etc.)
- Dans des structures externes (Hôpitaux publics et privés, cliniques, clubs sportifs, centres de bien-être, centre de thalassothérapie, etc.)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ostepathe

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier d'ostéopathe est régi par le décret n° 2007-435 du 25 mars 2007 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie. Selon ce décret, il est précisé que l'usage professionnel du titre d'ostéopathe est réservé aux titulaires d'un diplôme délivré par un établissement agréé dans les conditions prévues aux articles 5 à 9 du décret du 25 mars.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

4 membres de l'IO Rennes et 7 membres externes. La présidence sera confiée à un(e) professionnel(le) externe.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

4 membres de l'IO Rennes et 7 membres externes. La présidence sera confiée à un(e) professionnel(le) externe

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE
non

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 017 €
Selon la branche	9 017 € – 9 138 €
Prise en charge	Branches concernées
9 017 €	Valeur par défaut · 212 branches
9 138 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2023
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41967

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31963/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2023 – 07/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	9 955 €
Coût moyen par dossier	9 955 €
Durée moyenne	972 h
Période	05/2023
Reste à charge titulaire	72 %
France compétences	28 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.